



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre la pauvreté

Question au Gouvernement n° 3460

Texte de la question

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

M. le président. La parole est à M. Bastien Lachaud.

M. Bastien Lachaud. Ils sont 10 millions : la France compte 10 millions de pauvres, dont 1 million de plus depuis le début de la pandémie. Plus d'1 million de personnes ont été privées d'emploi ; plus d'1 million de personnes ont sollicité l'aide alimentaire. La faim s'est non seulement installée dans ma circonscription, en Seine-Saint-Denis et plus largement dans tout le pays.

Nous avons proposé la gratuité des masques, la suspension des loyers, l'encadrement des prix alimentaires, la hausse des minima sociaux – à commencer par le RSA et sa nécessaire extension aux jeunes de 18 à 25 ans –, la suppression du jour de carence, l'augmentation du montant des bons alimentaires et des chèques énergie. Mais tout cela, vous l'avez refusé. Et qu'avez-vous fait ? Un prétendu plan pauvreté que toutes les associations jugent indigent. Vous vous moquez du monde, par pure idéologie. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe FI.)*

Les conséquences sont dramatiques, non seulement sur le plan social, mais aussi sur le plan sanitaire, car la pauvreté est un facteur aggravant de l'épidémie : elle favorise les contaminations et amplifie la gravité de la maladie. Les gens se contaminent parce qu'ils ne peuvent matériellement pas respecter les consignes sanitaires. Ils ne peuvent pas changer leur masque. Ils s'entassent dans des logements insalubres ou surpeuplés. Ils ne se déclarent pas malades, de peur de perdre leur salaire. Or il ne peut y avoir aucune politique sanitaire efficace sans solidarité sociale. *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI et sur quelques bancs du groupe GDR.)*

C'est à l'État, à la solidarité nationale, de prendre en charge le soutien des personnes les plus précaires et de celles qui sont tombées dans la pauvreté en raison du confinement. Mais il ne le fait pas. Les associations, tout comme les militants insoumis, organisent des collectes de produits de première nécessité. Mais, monsieur le ministre des solidarités et de la santé, ce n'est pas à eux seuls d'assurer la solidarité ; c'est à vous. Quand allez-vous appliquer les mesures d'urgence nécessaires à la survie immédiate de millions de personnes ? *(Mêmes mouvements.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

M. Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement. Monsieur Lachaud, ce virus est cruel : il touche et tue les plus fragiles.

M. Loïc Prud'homme. Et vous ne faites rien !

M. Gabriel Attal, secrétaire d'État . Vous l'avez dit et vous avez raison, il frappe les plus défavorisés.

M. Loïc Prud'homme. Et vous ne faites rien !

M. Gabriel Attal, secrétaire d'État . C'est un fait, et dans le monde entier, où se pose cette même question des conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire.

M. Loïc Prud'homme. Et vous ne faites rien !

M. Gabriel Attal, secrétaire d'État . Mais il existe peu de pays où un parlement ou un gouvernement est capable de dire qu'il a consacré autant de moyens pour répondre à cette crise sociale.

M. Bastien Lachaud. Mais non ! Vous ne faites rien !

M. Pierre Cordier. Comme si tout allait pour le mieux !

M. Gabriel Attal, secrétaire d'État . Vous pouvez répondre que vous n'êtes pas d'accord et que vous préféreriez d'autres chemins, mais dire que, sur ce sujet, le Gouvernement n'a pas pris ses responsabilités, c'est malhonnête.

M. Bastien Lachaud. Pas du tout !

M. Gabriel Attal, secrétaire d'État . Une prime de 150 euros pour plus de 4 millions de foyers pendant le confinement, pour un total de 1 milliard d'euros, une augmentation de 100 euros de l'allocation de rentrée scolaire,...

M. Pierre Cordier. Et ceux qui gagnent un revenu moyen, que touchent-ils ?

M. Gabriel Attal, secrétaire d'Étatune prime pour les jeunes, le repas à 1 euro pour tous les étudiants boursiers à l'université,...

M. Loïc Prud'homme. La belle affaire !

M. Gabriel Attal, secrétaire d'Étatune nouvelle prime en faveur de l'hébergement social, pour 300 millions d'euros supplémentaires, prévue dans le prochain budget : autant de faits, autant d'actes !

M. Loïc Prud'homme. La belle affaire !

M. Gabriel Attal, secrétaire d'État . Vous avez cité certaines de vos propositions passées. Mais vous aviez aussi demandé que les écoles ne soient pas rouvertes, ce qui aurait aggravé les inégalités et le décrochage scolaires, qui touchent prioritairement les plus fragiles. Vous aviez demandé que le retour au travail ne soit pas autorisé,...

Mme Mathilde Panot. Non ! Qu'il ne soit autorisé que dans les secteurs essentiels !

M. Gabriel Attal, secrétaire d'Étatce qui aurait aggravé les destructions d'emplois et le chômage, première source de précarité dans notre pays. Vous ne vouliez pas qu'on rouvre les écoles : quelle serait la situation scolaire des enfants des familles des quartiers et des banlieues ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*) S'agissant de l'école, nous avons pris nos responsabilités : reconnaissez-le !

Oui, il existe des drames sociaux ; nous y répondons en apportant des moyens colossaux, et nous continuerons

à le faire.

M. Pierre Cordier. Et Marisol Touraine, elle en a pensé quoi ?

M. Gabriel Attal, secrétaire d'État . Nous continuerons à fournir des masques gratuits pour ceux qui en ont besoin, à revaloriser des primes, à apporter des réponses sociales à ceux qui en ont besoin, car il y va de notre responsabilité et des valeurs de la France d'être au rendez-vous de la situation. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.)*

Mme Mathilde Panot. Tout pour les riches, rien pour les pauvres ! *(Protestations sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. Pierre Cordier. Ça, ce n'est pas vrai !

M. le président. S'il vous plaît !

Données clés

Auteur : [M. Bastien Lachaud](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (6^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3460

Rubrique : Pauvreté

Ministère interrogé : Porte-parole du Gouvernement

Ministère attributaire : Porte-parole du Gouvernement

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [28 octobre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 octobre 2020](#)